

## LA PLACE DU LIBAN DANS LA CIVILISATION MÉDITERRANÉENNE

Excellences,  
Mesdames, Messieurs,  
Chers amis,

Je tiens tout d'abord à remercier les organisateurs de ces *VI<sup>èmes</sup> Rencontres Internationales* pour l'honneur qu'ils me font de m'y inviter. L'hommage qui est rendu ici au Liban est un témoignage de plus de l'amitié profonde qui unit mon pays à la Principauté de Monaco.

Parler de la place du Liban dans la civilisation européenne n'est pas chose aisée. Je ne voudrais pas donner l'impression d'être chauvin, en faisant l'apologie du pays du Cèdre, en le présentant comme le nombril du monde ou plus modestement comme le nombril de la Méditerranée. J'ai en mémoire un grand poète libanais connu pour sa propension à tout ramener au Liban. Le jour où Neil Armstrong marcha sur la lune, il publia dans un quotidien arabe un éditorial enflammé où il disait en substance : « (...) Hier un homme a marché sur la lune pour la première fois, cet homme est américain, c'est une honte, c'était le rôle du Liban. »

Je n'irai pas jusque-là, j'essaierai de montrer le rayonnement du Liban dans le bassin méditerranéen avec plus d'humilité, tout en reconnaissant d'emblée l'apport considérable d'autres pays, de la rive nord comme de la rive sud, à cette civilisation méditerranéenne qui nous préoccupe aujourd'hui. Parler du Liban et de la civilisation méditerranéenne exige de longs développements. Plutôt que de passer en revue toute l'histoire du Liban, j'ai choisi de concentrer mon exposé sur trois axes. Premièrement, les Phéniciens, que je connais en tant que romancier pour avoir publié un roman intitulé *Phénicia*<sup>1</sup>, deuxièmement, l'école de Droit de Béryte, à laquelle je me suis intéressé en tant qu'avocat ; troisièmement, le message de convivialité et de liberté symbolisé par le Liban, cet axe s'inscrivant dans le prolongement des deux premiers.

---

1. Najjar Alexandre, *Phénicia*, Paris, Pocket, 2010, 187 p.

Célèbres parmi les peuples de l'Antiquité pour leur commerce et leurs exploits maritimes, les Phéniciens habitaient les cités de Byblos, de Sidon et de Tyr, sur une étroite bande côtière entre la montagne libanaise et la mer Méditerranée. Un millénaire durant, ils ne cessèrent de repousser toujours plus loin leurs horizons. Cette réflexion de Françoise Briquel-Chatonnet et d'Eric Gubel dans un ouvrage éloquent intitulé *Les Phéniciens aux origines du Liban*<sup>2</sup> montre bien les liens privilégiés qui unissent les Phéniciens au pays du Cèdre qui eut la chance, ou le malheur, d'accueillir un total de sept civilisations sur son sol : égyptienne, assyrienne, babylonienne, grecque, perse, byzantine et arabe.

Navigateurs intrépides, les Phéniciens quadrillèrent le bassin méditerranéen et créèrent, de Chypre à l'Espagne et probablement au-delà, villes et comptoirs, dont Carthage fondée selon la tradition par Elissa, la sœur du roi de Tyr. Brillants commerçants, ils exportaient surtout le murex, ce coquillage dont on tirait la couleur pourpre pour teinter les tuniques, et le bois de cèdre destiné aux palais et aux temples, et importaient toutes sortes de matières premières. Une exposition organisée il n'y a pas longtemps par l'Institut du monde arabe a également montré le talent artistique des Phéniciens qui excellèrent dans les travaux manuels, les bijoux et la poterie, et qui souvent s'inspiraient de leurs partenaires commerciaux pour transformer leurs créations ; si bien qu'il existe une multitude d'objets marqués par un mariage harmonieux entre l'art phénicien et l'art propre à d'autres civilisations comme la civilisation égyptienne.

De cette capacité des Phéniciens à commercer et à partager avec les autres, on peut déduire qu'ils furent avant l'heure les promoteurs de ce qu'on appelle aujourd'hui le dialogue des cultures. La profonde interaction culturelle entre Phéniciens, Araméens, Ammonites, Amoabites, Israélites et Judéens illustre bien ce concept. Tout se passe en somme, comme si l'art phénicien se faisait le miroir de l'internationalisation du commerce, en privilégiant la symbiose culturelle au détriment des idées de domination et de conquête. De plus, la diffusion de l'alphabet phénicien et le fait que les Grecs empruntèrent cet alphabet entre le IX<sup>e</sup> et le VII<sup>e</sup> siècle avant J.-C., en l'adaptant aux nécessités de leur langue, de même que les Romains par l'intermédiaire des Etrusques, prouvent bien le rayonnement exceptionnel de la Phénicie d'hier et du Liban d'aujourd'hui, en Méditerranée et bien au-delà de cet espace. Enfin, la mythologie phénicienne, où l'on retrouve

---

2. Briquel-Chatonnet Françoise, Gubel Eric, *Les Phéniciens aux origines du Liban*, Paris, Gallimard, 1999,

entre autres Melkar, Astarté, Adonis ou Europe qui donna son nom au vieux continent, ou l'idée de résurrection que l'on retrouve aussi bien dans cette civilisation que dans l'ancienne Égypte, témoignent de la spiritualité inhérente à cette région de la Méditerranée, considérée comme le berceau des trois religions monothéistes, et aujourd'hui en proie à des tensions religieuses et politiques exacerbées par le fanatisme.

J'en arrive au deuxième axe de mon exposé. Les fouilles au centre-ville de Beyrouth, au lendemain de la guerre, ont ravivé l'intérêt des archéologues quant à la recherche des vestiges de la fameuse école de Droit de Béryte qui fut pendant trois siècles et demi, du milieu du II<sup>e</sup> siècle à l'an 551, la plus illustre des sept écoles du monde romain. Cette institution, qui se trouvait dans l'antique Beyrouth, accueillit plusieurs juristes de renom, tels Ulpianus de Tyr, Papinianus d'Ephèse, Caius de Troie et Paulus de Rome qui contribuèrent à promouvoir en Méditerranée les idées de justice, de tolérance et de dialogue. Réputée pour le génie de ses maîtres, la rigueur de sa discipline, le sérieux de son enseignement et l'influence des valeurs qu'elle propageait, l'école de Droit de Béryte réussit à former de nombreux élèves venus de Cilicie, d'Égypte, de Grèce, d'Ibérie et de la plupart des villes méditerranéennes en leur inculquant une science juridique profonde et pétrie d'humanisme. Ce qui incita l'empereur Justinien à attribuer à Beyrouth le glorieux titre de *Berytus nutrix legum* nourrice des lois, sachant par ailleurs que plus de la moitié des codes de Justinien sont puisés dans les œuvres d'Ulpien, de Papinien et de Paul. Sans m'attarder sur le parcours de ces grands maîtres classiques, je me contenterai de souligner que Papinien était regardé comme le premier jurisconsulte de l'Antiquité et considéré comme le prince de la jurisprudence romaine. Auteur d'une soixantaine d'ouvrages juridiques, il eut le mérite de propager le principe de l'égalité de tous et de la liberté de chacun et ce, 1800 ans avant la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, alors même qu'il vivait à une époque où les esclaves étaient considérés comme des marchandises et où l'empereur et ses représentants jouissaient d'une autorité absolue. Son condisciple Ulpien, né à Tyr au Liban en 170, tuteur de l'empereur Alexandre Sévère, fut élevé en 222 à la dignité de préfet du prétoire. Professeur à l'école de Droit de Béryte, il rédigea plus de 160 ouvrages et eut le mérite d'enseigner et de consacrer dans le livre 43 de son traité *Libri ad Sabinum*, qui sera inclus dans le *Digeste* de Justinien, le principe de droit naturel qui implique que tous les hommes sont égaux.

Rasée en 551 par un tremblement de terre aussi meurtrier que celui qui vient de secouer le Japon, l'école de Droit de Béryte ne se

releva jamais, mais son influence continua à se manifester bien après sa destruction. Ainsi la ville de Béryte poursuivit son rayonnement juridique tant en Méditerranée qu'au-delà.

Après la conquête arabe islamique, nombre de théologiens musulmans ou d'imams libanais s'illustrèrent en effet dans le domaine du droit et de la *Charia*, comme le célèbre fakir libanais, l'imam Al Ouzai dont la réputation de sage et de juriste était telle que l'on venait d'Espagne le consulter. Théologien éclairé, Al Ouzai a conçu une doctrine qui fut appliquée pendant deux siècles aussi bien au Proche-Orient qu'au Maghreb et en Andalousie.

Depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, la tradition s'est perpétuée à travers l'école française de Droit de Beyrouth fondée par le juriste Paul Huvelin. Et à travers une demi-douzaine d'autres universités de renom où le droit est enseigné aussi bien en arabe qu'en français, sachant que la francophonie, vecteur de rapprochement entre nombre de pays riverains de la Méditerranée, est perçue par les Libanais comme un instrument de dialogue et d'ouverture.

Alexis de Tocqueville disait que l'histoire est une galerie de tableaux où il y a peu d'originaux et beaucoup de copies. À bien des égards, le Liban d'aujourd'hui est une copie de ce que fut Béryte à l'époque des Romains et de la Phénicie des navigateurs. Profondément ancré dans son milieu méditerranéen, le pays du Cèdre possède, avec les peuples du Maghreb et d'Afrique du Nord, de nombreux dénominateurs communs, notamment sur les plans de la langue et de la religion, et avec ceux du nord plusieurs similitudes troublantes, tout particulièrement au niveau des paysages, de la mentalité, du folklore, de la musique, voire de la cuisine. Le pays du Cèdre est resté fidèle à sa vocation phénicienne d'ouverture sur le monde, accentuée par la diaspora libanaise éparpillée dans de nombreux pays. Pilier de la *Nahda*, la renaissance arabe, le Liban est également resté fidèle à sa vocation de pays des libertés, héritée de la fameuse école de Droit de Béryte qui, on l'a vu, fut la promotrice avant l'heure des libertés publiques, des droits fondamentaux et de la notion d'égalité. J'en veux pour preuve la résistance des Libanais face à l'obscurantisme de ceux qui, par intimidation, essaient de changer l'image même du Liban ; et leur attachement à la liberté d'expression qui s'y exerce bien mieux que dans tous les autres pays arabes du sud de la Méditerranée. J'en veux aussi pour preuve le fait que le Liban a été le premier, en 2005, à mener à bien sa révolution, la révolution du Cèdre qui a précédé celle du Jasmin en Tunisie et celle de l'Égypte. Le tribunal international, voulu par les Libanais pour juger les assassins de plusieurs personnalités, s'inscrit aussi dans cette logique puisqu'il cherche à rendre justice à ces martyrs de la liberté et à mettre un terme

à l'impunité de ceux qui dans la région utilisent l'assassinat comme moyen de censure.

Le Liban enfin est demeuré fidèle aux idées de dialogue et de tolérance prônées par les maîtres de l'école de Droit et par les inventeurs de l'alphabet. Sur sa terre, comme vous le savez, cohabitent dix-huit communautés religieuses qui malgré les vents contraires ont réussi tant bien que mal à constituer un modèle de convivialité et de cohabitation pacifique puisque chaque Libanais vit avec l'autre, et non chez l'autre dans une position d'infériorité ou d'hostilité. Le Pape Jean Paul II ne s'y était pas trompé en affirmant que le Liban est plus qu'un pays, c'est un message, et c'est ce message-là que nous voulons protéger et préserver afin qu'il se propage en Méditerranée, en même temps que les idées de démocratie et de liberté sans lesquelles l'ambitieux projet de l'Union pour la Méditerranée ne serait qu'une coquille vide. En conclusion, j'aimerais vous citer un propos révélateur écrit en 1947 : « Le Liban est un lieu d'osmose au milieu de cette membrane invisible et trop souvent imperméable qui sépare deux sociétés humaines ». Kipling a écrit une phrase fameuse que je vais citer en substance, « *L'Orient est l'Orient et l'Occident est l'Occident, et jamais ces deux mondes ne parviendront à se comprendre.* » Le voyageur qui considère attentivement la société libanaise pense que Kipling s'est trompé. Cette union dont il désespérait, dont on peut en effet désespérer parfois, c'est peut-être au Liban qu'elle se dessinera d'abord. Cette réflexion n'est pas du poète libanais que j'ai évoqué au début de mon intervention, elle est l'œuvre du romancier et académicien Georges Duhamel, et confirme bien la place du Liban, ce petit pays qui est si important, pour reprendre la formule de Metternich, aussi bien en Méditerranée que dans le monde.

Je vous remercie.

Alexandre NAJJAR

Écrivain, avocat